

Analyse du chapitre 5 « La monstruosité et le monstrueux » (p. 219-236)

Définitions et problèmes posés par le monstrueux et la monstruosité

§1 (p. 219-220). D'où vous l'idée de monstrueux : Les humains ont confiance dans l'idée d'une constance et d'un ordre de la vie et de la nature (ex: les églantines fleurissent sur l'églantier, le têtard se change en grenouille, les juments allaitent les poulains). Autrement dit, dans notre esprit, la loi naturelle de la vie serait : « *le même engendre le même* ». De ce fait, « *une déception de cette confiance, un écart morphologique* » provoque en nous « *une crainte radicale* » selon deux raisons : « *un échec aurait pu nous atteindre et un échec pourrait venir par nous.* » Finalement, le monstrueux est une anormalité vis-à-vis de la vie elle-même car « *le monstre ce serait seulement l'autre que le même, un ordre autre que l'ordre le plus probable.* »

§2 (p. 220). Définition du monstre et différence entre monstrueux et énorme : La notion de monstre ne peut s'appliquer qu'aux êtres organiques, vivants. Il n'y a pas de monstre minéral, pas de monstre mécanique. Par ex. une montagne peut être énorme mais pas monstrueuse. Certes, l'énormité et la monstruosité ont un point commun : ils sont « hors norme ». Mais l'énormité n'est hors-norme que sur le plan métrique tandis que la monstruosité est aussi une évaluation qualitative. C'est pourquoi le géant reste ambigu : est-il simplement énorme ou monstrueux ?

§3 (p. 220-221). Valeurs données au monstre : « *Le monstre c'est le vivant de valeur négative.* » En effet, la valeur du vivant, c'est sa capacité à résister à la déformation, à préserver sa forme (régénération des mutilations chez certaines espèces, reproduction chez toutes). Or, le monstre n'a pas su résister à la déformation. La monstruosité est donc la « *menace d'inachèvement ou de distorsion dans la formation de la forme* ». C'est la « *négarion du vivant par le non-viable* ».

En outre, « *le monstre n'est pas seulement un vivant de valeur diminuée, c'est un vivant dont la valeur est de repoussoir* » car il nous fait prendre conscience de la valeur de la régularité morphologique et il nous rappelle que l'habitude n'est pas une loi, que la stabilité biologique est précaire.

§4 (p. 221-222). « Attitude ambivalente de la conscience humaine à son égard » : à la fois « crainte », voire « terreur panique » et « curiosité » voire « fascination » car le monstre inquiète par la possibilité de l'échec et valorise ceux que l'échec a épargné.

§5 (p. 222). Explication de cette fascination : « *La vie est pauvre en monstres. Le fantastique est un monde* » : les monstres biologiques sont rares et ne sont pas si extraordinaires alors qu'au contraire les monstres imaginaires, ceux de la littérature et de la peinture, sont tellement nombreux et variés qu'ils constituent un monde à part entière. C'est ce rapport entre la biologie et l'imaginaire que GC veut interroger : si l'imagination est une faculté du vivant et qu'elle produit du monstrueux, n'est-ce pas le signe que le monstrueux a sa place dans la vie ?

§6 (p. 222). Nécessité alors de distinguer le monstrueux de la monstruosité : s'ils ont la même étymologie, leurs domaines d'application sont différents : la monstruosité relève d'un jugement médical : c'est un type d'anomalie ; le monstrueux relève d'un jugement juridique, voire moral : est monstrueux ce qui est contre-nature, moralement répréhensible, ce qui dépasse l'ordre de la raison.

Évolutions dans l'histoire : comment et pourquoi la monstrosité devient monstrueuse

§7-8 (p. 223-225). La monstrosité se dote d'une valeur morale en étant considérée comme l'effet du monstrueux : le monstre (la monstrosité) est associé au monstrueux (jugement moral) car il est vu comme le fruit d'un délit ou de la transgression d'une loi. Autrement dit, il est une forme issue d'une faute, selon un jugement moral.

Dans l'Antiquité et le Moyen Âge, les êtres vivants monstrueux sont vus comme hybrides car ils seraient le produit d'accouplements contre nature, violant, par exemple, la règle d'endogamie pour s'unir sexuellement avec un individu d'une autre espèce. Ainsi, la monstrosité est vue comme « une licence des vivants », une liberté perverse et excessive visant à modifier l'ordre de la nature.

Ainsi, la différence de traitement du monstre, selon les cultures, rend bien compte de la valeur morale qu'on lui accorde : en Orient, on divinise les monstres parce qu'on a une théorie de la nature comme lieu de métamorphoses, alors qu'en Grèce - où la nature a été conceptualisée (par Aristote) comme régularité - les monstres sont plutôt vus négativement.

Le monde chrétien médiéval ajoute ensuite « une référence au diabolique » : le délit (l'accouplement illicite) est inspiré par le Diable qui veut pervertir le tableau parfait de l'œuvre de Dieu. Le monstre est donc l'œuvre du Diable. C'est l'origine de l'évolution du concept de monstrueux vers l'imaginaire : « le monstrueux, initialement concept juridique, [a] été progressivement constitué en catégorie de l'imagination ».

L'évolution de la monstrosité et l'importance de l'imagination à l'époque classique (XVII-XVIII^e siècle)

À cette époque, le monstre devient monstrueux car il est vu comme le résultat d'un dysfonctionnement de la raison qui a été annihilée par l'imagination. Dans cette conception, l'imagination est reconnue capable de produire des monstres, comme le révèle un exemple qui avait été donné par Hippocrate : si une noble et vertueuse Athénienne accouche d'un enfant noir, c'est parce qu'elle a contemplé un portrait d'Ethiopien. Autrement dit, l'image de cet Ethiopien s'est imprimée en elle et a eu un impact sur le fœtus. Malebranche validera cette idée en la théorisant : pour lui, l'imagination est dotée d'un pouvoir physique, elle est capable de produire des monstres. Cette théorie a d'abord été pratique pour éviter d'imputer à Dieu la responsabilité du monstrueux chez l'humain, puis elle a été généralisée aux animaux qui ont aussi le pouvoir d'enfanter des monstres par le biais de l'imagination. Au XVIII^e siècle, le docteur Eller raconte qu'une chienne a accouché d'un chien avec une tête qui ressemblait à celle d'un coq d'Inde car cette chienne, grosse, avait souvent été poursuivie et chassée à coup de becs par un coq d'Inde dans la basse-cour.

§9 (p. 226). Le pouvoir accordé à l'imagination entraîne une grande porosité entre la réalité et la fiction : l'imagination a le pouvoir d'engendrer des monstres dans la réalité mais aussi dans la fiction.

§10 (p.226-227). Tératologie au Moyen Âge et à la Renaissance: célébration du monstre sans qu'on ne cherche à l'expliquer. L'iconographie représente de nombreux monstres hybrides. Ex : les grylles de Jérôme Bosch, la Femme-pie, l'enfant velu et l'enfant à queue de rat, le porc à tête humaine, ...

Vers une rationalisation du monstre dans la science moderne

§11-12 (p. 227-230). La rationalisation du monstre : la science moderne, apparue au XVIII^e siècle, commence à rationaliser la monstruosité car elle permet d'expliquer la vie. Autrement dit, le XVIII^e siècle est tolérant car « *il a fait du monstre un objet et un instrument de la science* ».

§13 (p. 230-231). Élaboration de l'explication scientifique de la monstruosité au XIX^e siècle grâce à l'anatomie et l'embryologie : on définit divers types ou classes de monstres. Par exemple, Geoffroy de Saint Hilaire considère que « *la monstruosité, c'est la fixation du développement d'un organe à un stade dépassé par les autres* », c'est donc une forme qui aurait dû être transitoire mais qui est devenue éternelle. Il poursuit sa réflexion en essayant d'expliquer ces monstres comme des anomalies selon l'idée qu'« *il n'y a pas d'exception aux lois de la nature, il y a des exceptions aux lois des naturalistes* ».

§14 (p. 231). Tératologie érigée en science naturelle : Camille Dareste fonde même « la tératogénie », l'étude expérimentale des conditions de production artificielle des monstruosité : « *il se flatte d'avoir produit sur l'embryon de poulet la plupart des monstruosité simples, d'après la classification d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire* ».

§15-16 (p. 231-232). Ambiguïté dans l'esprit du XIX^e : la monstruosité ayant été vraiment rationalisée, le monstrueux semble être vu comme quelque chose de désuet, comme le révèle la moquerie des artistes tels que Courbet, Ingres, Valéry à son égard. Pourtant, le monstrueux n'a pas disparu : il demeure dans la poésie (Baudelaire, Rimbaud, Lautréamont). Et surtout, on le voit réapparaître dans la science elle-même.

§17-18 (p. 232-234). Persistance du monstrueux dans la science : on observe plusieurs biologistes tentés par des expérimentations destinées à « *entraîner l'organisation dans des voies insolites* », comme l'expliquait Geoffroy Saint-Hilaire. Mais cela est fait au risque de confondre l'expérimental et le monstrueux : le scientifique va du « *curieux au scabreux et du scabreux au monstrueux* ». Par exemple, Réaumur, « *lorsque, après avoir longuement raconté ce qu'il nomme les amours d'une poule et d'un lapin, exprime sa déception du fait qu'une union aussi bizarre ne lui ait pas procuré des poulets vêtus de poils ou des lapins couverts de plumes* ». » GC se montre ici assez inquiet à l'idée que ces « *expériences* » pourraient être étendues aux êtres humains eux-mêmes : . Il pourrait y avoir là un « *projet diabolique* », en ce qu'il réaliserait les rêves médiévaux : « *L'ignorance des anciens tenait les monstres pour des jeux de la nature, la science des contemporains en fait le jeu des savants* ».

§19 (p. 234-235). Pouvoir limité de la tératologie : si le monstrueux est bien à l'œuvre dans la tératologie expérimentale, la puissance des effets de la tératologie expérimentale est limitée : l'expérimentateur ne crée rien de réellement neuf, car, d'une part, la plasticité embryonnaire est de courte durée et, d'autre part, il y a des lois de la monstruosité comme il y a des lois de la normalité : « *C'est ainsi que tous les cyclopes, du poisson à l'homme, sont organisés similairement* ». D'après Étienne Wolff : « *la nature tire toujours les mêmes ficelles. L'expérimentateur ne peut pas tirer plus de ficelles que la nature.* »

Conclusion

§20-21 (p. 235-236). GC avait affirmé au début du chapitre « *la vie est relativement pauvre en monstres alors que le fantastique est un monde* ». Il revient sur cette affirmation pour l'expliquer.

1^e explication : l'imagination est plus fertile en monstres que la vie elle-même car la la vie n'est excentrique qu'au début de son développement. Au contraire, « La puissance de l'imagination est inépuisable, infatigable » car « *L'imagination est une fonction sans organe.* »

2^e explication : « *il n'y a rien de monstrueux dans la monstruosité* » car la « *vie ne transgresse ni ses lois, ni ses plans de structure* ». De ce fait, si la science exclut la monstruosité, l'imagination, qui est une faculté du vivant, l'applique en créant un antimonde qui permet des « exceptions aux lois »: « *cet antimonde, c'est le monde imaginaire, trouble et vertigineux du monstrueux.* »